



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
CORSE**

**Liberté
Égalité
Fraternité**

Commune de Sorbo-Ocagnano

dossier n° PC 02B 286 21 N0020-T01

date de dépôt : 09 octobre 2023

demandeur : Monsieur et Madame RICCI -
AIRAULT Mickael - Gaëtane

pour : transfert de permis

adresse terrain : Lot. 2 lieu-dit Querciolo, à
Sorbo-Ocagnano (20213)

**ARRÊTÉ
transférant un permis de construire
au nom de l'État**

Le maire de Sorbo-Ocagnano,

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC) approuvé le 02 octobre 2015 ;

Vu le permis de construire délivré le 21/04/2022 ;

Vu la demande de transfert présentée le 09 octobre 2023 ;

Vu l'accord du bénéficiaire initial ;

ARRÊTE

Article 1

Le TRANSFERT du permis susvisé est ACCORDÉ.

Article 2

Les prescriptions du permis de construire initial restent valables

A
Le

Le maire,

